

VACANCE D'EMPLOI

CADRE MEDICAL

Ouverture de place Comité de Secteur Hospitalier	Séance du 2 février 2026 (prolongation CA 1 ^{er} décembre 2025)
Service	HYGIENE HOSPITALIERE
Type de poste	Médecin Hospitalier Hygiéniste
Timat	10/10èmes
Exigences légales	• Etre titulaire d'un diplôme d'un master en médecine et être agréé en tant que médecin spécialiste • Avoir suivi une formation complémentaire (certificat, master) en hygiène hospitalière dans les domaines suivants : infections hospitalières (prévention et contrôle, aspects de microbiologie, d'infectiologie et d'épidémiologie), législation en matière d'hygiène hospitalière, agents antimicrobiens et politique antibiotique)
Conditions et compétences	• S'engager à prester sur l'ensemble des hôpitaux du CHU Charleroi-Chimay • Une expérience de terrain en matière de prévention des infections liées aux soins est un atout
Conditions financières	• Sous régime indépendant au forfait.
Horaire	• Flexibilité horaire liée aux nécessités du service • Support téléphonique pour l'équipe d'hygiène de garde
Fonction	La stratégie AIM (<i>Antimicrobial Stewardship, Infection Prevention and Control, and Microbiological Surveillance</i>) vise une approche intégrée de la prévention et du contrôle des infections (IPC), de la gestion des antimicrobiens (AMS) et de la surveillance microbiologique. Pour rappel elle repose sur cinq axes complémentaires et interconnectés : • l'alignement et la priorisation au niveau national, • l'engagement politique avec des responsabilités clairement définies, • l'utilisation des données pour l'action ciblée, • le renforcement des connaissances et compétences en IPC/AMS des professionnels de santé, • et la création d'hôpitaux « AIM-ready ». Le médecin hygiéniste assurera, en collaboration avec les autres membres de l'équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière les différentes missions confiées légalement à celle-ci à savoir Coordonner le développement, la mise en œuvre et le suivi, à travers l'hôpital, d'une stratégie relative à l'hygiène hospitalière dans le cadre du projet hôpital « AIM-ready » ; • Assurer l'application des précautions générales ayant pour objet de prévenir la transmission des germes infectieux ;

	- Assurer l'application des précautions additionnelles pour les patients infectés afin d'endiguer la transmission de maladies infectieuses ; - Assurer la surveillance des infections nosocomiales à l'aide d'indicateurs permettant d'en suivre et d'en corriger l'incidence au sein de l'établissement ; Les hôpitaux belges sont tenus de surveiller la qualité de leurs programmes de prévention et de contrôle des infections sur la base de nouveaux indicateurs de qualité CHIPS (Check Hospital Infection Prevention Status) (<u>arrêté royal</u> 22.06.2017) - Coordonner la mise sur pied d'une stratégie de lutte contre les épidémies ; - Veillez à l'application des mesures et protocoles d'hygiène dans le cadre d'activités hospitalières telles que la construction ou la transformation des infrastructures, les activités au quartier opératoire, l'achat de matériel ; - Veillez à la mise en œuvre des directives et recommandations rédigées par des organismes officiels tels que le Conseil Supérieur de la Santé ; - Participer à l'échange avec d'autres établissements d'informations et de l'expérience acquise, dans le cadre d'une plate-forme de collaboration en matière d'hygiène hospitalière au sens de l'article 56, § 3, de l'A.R. du 25 avril 2002 relatif à la fixation et à la liquidation du budget des moyens financiers des hôpitaux ; - Assurer la conception d'un plan stratégique général AIM et d'un plan d'action annuel en matière d'hygiène hospitalière. - Le médecin hygiéniste participera activement à la démarche qualité de l'institution et collaborera étroitement avec les acteurs de la cellule qualité et la direction du département infirmier
Date de clôture des candidatures	15 février 2026 (<i>date de la poste faisant foi avec accusé de réception ou/et date d'email faisant foi</i>)
Contact	Secrétariat de Direction Générale Espace santé, Boulevard Zoé Drion 1, 6000 Charleroi Tel. : 071/92.00.39 – email : directiongeneralesec@humani.be